



Centre loisir **Multi-Plus**

CAMP DE JOUR

**CENTRE LOISIR MULTI-PLUS
ÉTÉ 2023**

Thématique : Égypte ancienne

**Réunion de parents
22 juin 2022
18h00**



TABLE DES MATIERES

FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL..... 1

 INFORMATIONS AUX PARENTS 2

 LISTE DE MATÉRIEL..... 3

 RATIOS..... 4

 PÉRIODE D’ENTRÉE ET DE SORTIE 4

 MODALITÉS DE DÉPART... 5

 BOÎTE À LUNCH ZÉRO-DÉCHET..... 5

..... 5

 REPAS 6

 PROGRAMMATION 7

 PROGRAMMATION 8

 LES GROUPES 8

 PROGRAMMATION 9

FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL

Période

7 semaines – le lundi 26 juin 2023 au vendredi 11 août 2023

9 semaines – le lundi 26 juin 2023 au vendredi 23 août 2023

Contexte du camp de jour

L'enfant inscrit au camp vit une programmation variée et trépidante, réalisée dans un cadre sécuritaire et supervisé par des animateurs expérimentés. Sa participation aux tâches quotidiennes permet de le responsabiliser et de le conscientiser à l'importance de l'altruisme. Chaque enfant est considéré comme unique et une attention particulière est portée à ses besoins.

Avantages de choisir Centre Loisir Multi-Plus

- ✓ Chaque groupe a son local d'appartenance.
- ✓ Le Centre a l'air conditionné.
- ✓ Ressources humaines qualifiées : les animateurs et coordonnateurs ont tous leur certification de RCR et DAFA (Diplôme d'Aptitude à la Fonction d'Animateur). Il y a toujours un coordonnateur sur place ainsi qu'une réceptionniste en cas de besoin. Deux intervenantes qualifiées sont également présentes pour aider les animateurs dans leurs interventions. Les animateurs travaillent fort pour offrir des activités thématiques divertissantes et de qualité. Les animateurs seront attribués au même groupe tout l'été.

INFORMATIONS AUX PARENTS

Le camp de jour, incluant le service de garde, est de 7h30 à 17h30, du lundi au vendredi (fermé le 30 juin). Les heures régulières de Camp sont de 8h30 à 16h (si vous devez venir chercher votre enfant avant 16h, contactez-nous avant de vous déplacer afin de savoir si votre enfant est en sortie durant cette période-là).

2 coordonnateurs, 2 intervenantes et un ratio de 1 animateur pour 12 enfants.

Consultez le calendrier des activités, disponible dès le 23 juin, pour tous les détails.

Réunion des parents avec les enfants :

1. Mot de bienvenue
2. Présentation des coordonnateurs, intervenants, animateurs et bénévoles
3. Fonctionnement général
4. Programmation (calendrier des activités, guide d'activités)
5. Activités aquatiques
6. Code de vie
7. Période de questions
8. Rencontres individuelles pour des besoins spécifiques (si nécessaire)

Jeudi 22 juin 2023, dès 18h

3730 Jacques-De Labadie

Trois-Rivières, QC G8Y 5K7

LISTE DE MATÉRIEL

Liste du matériel à prévoir. Il est recommandé d'écrire le nom de votre enfant sur tous ses effets personnels. Aucun matériel de type jouet ou matériel électronique est toléré durant la totalité du camp de jour et le Multi-Boom.

Pour l'été

Le matériel doit être apporté chaque jour par l'enfant et inclure les éléments ci-dessous :

- ✓ Une boîte à lunch ainsi que 2 collations (aliments froids) ;
 - **Éviter** les contenants en verre et **tout aliment contenant des arachides, noix et fruits de mers.**
 - Merci de tenir compte de ce point, car plusieurs enfants ont des allergies sévères ;
- ✓ Une gourde d'eau, **identifié** à son nom ;
- ✓ Un sac à dos pour le rangement de ses effets personnels ;
- ✓ Espadrilles (n'apportez pas de sandales de type « gougoune, crocs », les espadrilles à semelles noires sont interdites, sauf pour la piscine) ;
- ✓ Vêtements plus chauds pour les journées plus fraîches ;
- ✓ Maillot de bain et serviettes, en tout temps dans le sac ;
- ✓ Argent de poche **interdit** (même lors des sorties) ;
- ✓ Crème solaire fournie par le Centre pour la 2^e application et les suivantes.
 - La première application est sous votre responsabilité avant l'arrivée de l'enfant au Centre.

Objets perdus

- Tous les objets retrouvés seront à la place d'accueil, et ce, jusqu'au **jeudi 17 août**.
N.B. Nous ne sommes pas responsables des objets perdus ou endommagés.

RATIOS

Clientèle : 5-12 ans (dois avoir 6 ans avant le 30 septembre 2023)

- ✓ Ce sont les critères de la Santé publique du Québec.
- ✓ Soutien psychosocial, au besoin avec le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec.

PÉRIODE D'ENTRÉE ET DE SORTIE

Pour l'arrivée et le départ de votre enfant, veuillez entrer et sortir par la porte arrière du centre Loisir Multi-Plus, là où le stationnement est situé, sur la rue Antoine Paulette.

Absence de votre enfant

En cas d'absence de votre enfant il n'est pas nécessaire d'appeler pour nous aviser. Vous ne recevrez pas d'appel à ce sujet également.

* Après 9h, il est possible que le groupe de votre enfant ait quitté son local (regardez s'il y a une note sur la porte du local ou au secrétariat)

Période d'entrée et de sortie durant la période hors service de garde :
(8h30 à 9h et 16h à 16h30)

Période d'entrée et de sortie durant la période de service de garde :
(7h30 à 8h30h et 16h à 17h30)

- ✓ L'entrée se fait par la porte arrière uniquement ;
- ✓ De 7h à 7h30, aucun accueil d'enfants ne se fera, afin de s'assurer de la bonne gestion de correspondance des groupes.
- ✓ Les enfants ne peuvent pas être laissés sans surveillance dans la file, en attendant l'ouverture des portes,
- ✓ Les parents ou toute personne autorisés doivent signer la feuille de présence en début et en fin de journée ;
- ✓ Il s'agit d'une période où les animateurs font de la surveillance active seulement et non de l'animation ;
- ✓ À partir de 17h30, toutes les 5 minutes de retard, un montant de 5 \$ par enfant sera demandé.
- ✓ **Aucun enfant malade ne sera toléré au camp de jour. Les enfants malades seront retournés à la maison par les responsables. Un appel sera fait à un des parents pour que celui-ci vienne chercher son enfant.**

MODALITÉS DE DÉPART...

DEUX POSSIBILITÉS :

1. **L'enfant ne peut jamais quitter le camp de jour seul.** Une personne autorisée est désignée pour venir le chercher.
2. **Si l'enfant doit quitter le camp de jour seul le soir :** Une autorisation écrite du parent doit être remise aux responsables du camp de jour et l'enfant doit être âgé de 10 ans et plus. C'est l'enfant lui-même qui devra signer la feuille de présence lors de son départ.
 - **Tout enfant âgé de 6 ans et moins**, n'est pas autorisé à quitter avec leur frère ou sœur âgé de moins de 14 ans.

Dans le cas où une personne n'est pas identifiée comme personne autorisée à venir chercher l'enfant, le parent doit contacter le coordonnateur.

Camp de jour (7h30 à 17h30)

- Pour des raisons de sécurité, les parents, ou toutes personnes autorisées par ces derniers, doivent signer la feuille de présence en début et en fin de journée.
- Pour les personnes qui n'apparaissent pas sur la feuille d'autorisation de départ avec l'enfant, il est important que le parent nous informe **qu'une personne non autorisée** viendra chercher leur enfant afin de s'identifier par téléphone. De plus, nous demandons à ce que la personne non autorisée se présente avec une pièce d'identité, lors de la reprise de l'enfant.

BOÎTE À LUNCH ZÉRO-DÉCHET

À favoriser dans la boîte à lunch :

	Les aliments en vrac
	Les aliments faits maisons (éviter arachides/noix)
	Les fruits et légumes frais



Quoi mettre dans sa boîte à lunch zéro déchet ?

	Une bouteille réutilisable
	Des contenants et ustensiles réutilisables
	Un sac ou une boîte à lunch réutilisables

Quoi favoriser ?

Chaque petit geste compte !

REPAS

Repas : Les boîtes à lunch ne sont pas réfrigérées.

Dans le but de permettre aux enfants de manger tous en même temps, de profiter de l'ensemble des parcs avoisinants pendant l'heure du repas, nous demandons votre collaboration pour les consignes suivantes :

- Préparez des lunchs froids, prévoyez des sachets réfrigérants (*ice pack*) ;
- Nous acceptons l'utilisation des thermos pour les repas chauds ;
- Une collation santé est fortement conseillée (fruits, légumes, fromage, etc.) ;
- Il est recommandé de prévoir deux bouteilles d'eau (qui peuvent avoir été congelées la veille) ;
- **La gomme, le chocolat, les bonbons, les croustilles, les noix, les arachides et les boissons gazeuses sont à éviter.**

Dans la boîte à lunch, il importe de respecter les différents groupes alimentaires afin d'offrir un bon dîner. Saviez-vous que le repas du midi doit combler le tiers des besoins nutritionnels de la journée ? Il est donc important de bien garnir la boîte à lunch des enfants avec des aliments nourrissants et appétissants qu'ils apprécient.

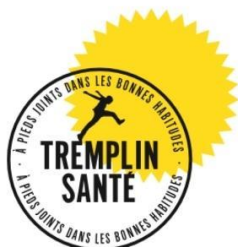
<https://guide-alimentaire.canada.ca/fr/>

INFO TREMPLIN SANTÉ

Chers parents, au camp cet été, avec Tremplin Santé, on saute à pieds joints dans les bonnes habitudes. Bouger plus et manger mieux est plus que jamais l'une de nos priorités! Pour votre enfant, ça veut dire encore plus de jeux et de plaisir!

Le programme tremplin Santé a aussi pensé aux parents.
Pour en savoir plus, visitez le

WWW.TREMPLINSANTE.CA



L'IMPORTANCE DU JEU LIBRE

« L'enfant ne joue pas pour apprendre, il apprend parce qu'il joue. »

J. Epstein

Le jeu c'est « une attitude subjective où plaisir, curiosité, sens de l'humour et spontanéité se côtoient, ce qui se traduit par une conduite choisie librement et pour laquelle aucun rendement spécifique n'est attendu. » Francine Ferland, Le modèle ludique.

C'est à l'extérieur que le jeu libre et la motricité globale chez les jeunes enfants sont les plus propices à apparaître. « Quand un enfant joue dehors, il a l'opportunité de prendre des décisions et de résoudre des problèmes, car le milieu extérieur est plus variable et moins structuré que les espaces intérieurs. » Burdette et Whitaker (2005)

PROGRAMMATION

PROGRAMMATION DES ACTIVITÉS

Un thème général teintera les activités tout au long de l'été.

Chaque semaine, le contenu d'animation inclut diverses activités (sports, sciences, arts, cuisine).

****Les activités peuvent être sujettes à changement.***

Les activités sont principalement à caractère ludique. Nous avons aussi un souci d'éducation et de transmission de connaissances. Et surtout, nous souhaitons que votre enfant puisse avoir du plaisir, se découvrir, vivre de nouveaux intérêts, vivre la vie de groupe et se réaliser pleinement dans son développement.

Si votre enfant a une rencontre de prévue avec un professionnel (intervenant, travailleur social, etc.) durant les heures de camp, il est important de nous en aviser, afin que nous puissions prendre les dispositions nécessaires.

PROGRAMMATION

Les groupes

5-6 ans Art & plein air.

Pour le groupe de maternels 5 ans (5-6 ans, maternelle complétée), le programme *Arts & Plein air* vise à développer la créativité des jeunes au travers divers projets de plein air et d'initiation aux arts : bricolages, coloriages et peintures.

Tout au long de l'été, l'enfant sera en mesure de développer et de consolider les compétences acquises durant son année scolaire ainsi que de réaliser plusieurs petits projets artistiques et de plein air.

5-7 ans sport.

Pour le groupe des 5-7 ans, le programme *Univers sportif* permettra de canaliser l'énergie surabondante de nos tout-petits par des activités sportives bénéfiques au bon développement de leur santé physique et affective (sociale).

Ils apprendront à travailler en équipe grâce à des sports tels que le soccer, le basket-ball, le volley-ball, etc., ainsi qu'à se dépasser dans des sports individuels comme le tennis et le badminton.

5-7 ans sport & plein air.

Pour le groupe des 5-6 ans, le programme *Sports & Plein air* permettra de canaliser l'énergie surabondante de nos tout-petits par des activités sportives bénéfiques au bon développement de leur santé physique et affective (sociale).

Ils apprendront à travailler en équipe grâce à des sports tels que le soccer, le basket-ball, le volley-ball, etc., ainsi qu'à se dépasser dans des sports individuels comme le tennis et le badminton. Ils seront invités également à faire divers activités de plein air.

6-8 ans compte & légende.

Pour le groupe des 6-8 ans, le programme *Contes et légendes*, en partenariat avec les Monstres de la Nouvelle-France, va permettre aux enfants de se plonger dans un univers culturel riche et original.

Tout au long de l'été, les enfants seront invités à développer leur imagination par diverses activités créatives réalisées en solo et en groupe.

8-10 ans randonné et aventure.

Pour le groupe des 8-10 ans, le programme *Randonnée et aventure* vise à nourrir le goût d'aventures des enfants.

Au cours de l'été, les activités organisées permettront d'aller se promener dans diverses pistes de randonnées et de pouvoir apprendre quelques techniques de base de survie en forêt.

10-12 ans Impro & social.

Pour le groupe des 10-12 ans, le programme *Impro & sociale* vise à offrir aux jeunes l'opportunité de pouvoir développer leur créativité, la communication verbale, le travail d'équipe, la mémoire, leur leadership et de réaliser divers activités d'impros. Il vise également à développer une conscience citoyenne et un souci de l'empreinte que les jeunes laissent sur la planète.

Au cours de l'été, les enfants participeront à l'élaboration, la réalisation et l'interprétation de diverses scénettes, d'intermèdes et d'improvisations. C'est aussi l'occasion de conscientiser les jeunes au bénévolat, d'effectuer la visite de personnes âgées, et d'apprendre les rudiments du rôle d'aide animateur.

PROGRAMMATION

Activités/sortis

Veillez prendre en note que nos journée d'activités prévues en dehors du Centre Loisir Multi-plus, sont prévues tous les mardis et jeudis (sauf exception). La piscine, les mardis et les autres sorties les jeudis, les activités qui ne nécessitent aucun déplacement, auront lieux le mercredi.

Il est important de bien connaître le calendrier des sorties de votre enfant car certaines activités ne s'appliquent pas à son groupe.

Liste des activités prévues

03-17-24/07/2023

Activité de lecture Bibliothèque T-R (activité pour 5-6, 5-7a & 5-7b)

12/07/ 2023

Katag & Laser tag (activité pour tous)

13/-7/2023

Expo Trois-Rivières (activité pour tous)

19/07/2023

Journée à l'envers (activité pour tous)

20/07/2023

Musée populaire (activité pour 6-8 & 7-9 ans)

10/07/2023

Musée point à Calière/ Centre de science

21/07/2023

I-saute/Planétarium

20/07/2023

Campus Escalades (activité pour 8-10 & 10-12 ans)

26/07/2023

Éducazoo (activité pour tous)

27/07/2023

Laser tag & mini putt (activité pour 5-6, 5-7a & 5-7b)

03/08/2023

Piscine H2O (activité pour tous)

12/08/2023

Fête de fin de camp (activité pour tous)

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	vendredi
FÊTE DÉBUT 26 juin CAMP DE JOUR	27 juin	28 juin	BAC D'EAU 29 juin	30 juin CONGÉ
3 Juillet BIBLIOTHÈQUE	PISCINE 4 Juillet EXPO. T-RÈS	5 Juillet	6 Juillet	BAC D'EAU 7 Juillet
MUSÉE 10 Juillet POINT À CALLIÈRE CENTRE DE SCIENCE	PISCINE 11 Juillet EXPO. T-RÈS	12 Juillet KATAG LASER-TAG	13 Juillet EXPO. T-RÈS	BAC D'EAU 14 Juillet
17 Juillet BIBLIOTHÈQUE	PISCINE 18 Juillet EXPO. T-RÈS	19 Juillet	MUSÉE POP 20 Juillet CAMPUS ESCALADES	i-SAUTE 21 Juillet PLANETARIUM
24 Juillet	PISCINE 25 Juillet EXPO. T-RÈS	26 Juillet ÉDUCAZOO	LASER TAG 27 Juillet	BAC D'EAU 28 Juillet
31 Juillet	PISCINE 1 Août EXPO. T-RÈS	2 Août	PISCINE H2O 3 Août	BAC D'EAU 4 Août
7 Août	PISCINE 8 Août EXPO. T-RÈS	9 Août MUSÉE CLMP	FÊTE DE FIN 10 Août CAMP DE JOUR	11 Août JOURNÉE MÉNAGE

RÈGLEMENTS DU CAMP DE JOUR :

Les animateurs appliqueront les directives du code de vie, ceux-ci exposent les règlements que doivent respecter les enfants inscrits ainsi que les sanctions qui seront attribuées en cas de manquement. Le code de vie sera affiché dans le local appartenant au groupe de l'enfant.

RÈGLES

- ✓ **L'enfant doit être propre et autonome**
- ✓ **Langage**
Je parle convenablement et je suis poli en tout temps avec mes amis et mes animateurs.
- ✓ **Respect** (violence physique et verbale, intimidation, matériel)
Je respecte les participants du camp de jour et les animateurs (ne pas frapper, ne pas injurier). Je prends soin du matériel prêté.
- ✓ **Objets dangereux**
Je laisse tous mes objets dangereux à la maison (ex. couteau, canif, etc.).
- ✓ **Tenue vestimentaire**
Je m'habille convenablement selon les activités proposées (ex. Je ne porte pas de sandales de type « gougounes », de souliers à roulette ou de bikini, le vêtement du bas doit couvrir le vêtement du haut ou vice-versa.)
- ✓ **Quitter le camp de jour sans permission**
Si je dois quitter les lieux avant la fin de la journée, j'apporte une note signée de mes parents attestant que j'en ai le droit. J'avise les animateurs et je signe mon nom lorsque je quitte les lieux avant la fin de la journée.
- ✓ **Participation**
Je participe aux activités proposées par les animateurs (je laisse mes jeux vidéo et autres jouets à la maison).
- ✓ **Dans le Centre Loisir Multi-Plus**
Je ne cours pas dans le Centre Loisir Multi-Plus (locaux, corridors, place d'accueil.) Excepté gymnase et je porte mes souliers en tout temps (**il est strictement interdit de se promener nu-pied ou en pieds de bas**).

CONSÉQUENCES

Un système d'avis aux parents pour manquement au code de vie est mis en place. Cette mesure a pour but d'assurer aux enfants le maximum de sécurité et maintenir une bonne qualité d'animation. Après un avertissement au jeune par l'animateur de son comportement inadéquat, des conséquences seront appliquées.

CODE DE VIE

1^{er} manquement : l'animateur peut gérer la situation avec l'enfant. Au besoin, le coordonnateur soutient l'animateur dans son intervention. Le parent sera informé de l'intervention faite.

Si un autre manquement survient,

1^{er} avis : Rencontre entre les parents, l'enfant, l'animateur et le coordonnateur (mise sur pied d'une feuille de route).

Si un autre manquement survient,

2^e avis : Suspension d'une journée et rencontre entre les parents, l'enfant, l'animateur et le coordonnateur.

Si un autre manquement survient,

3^e avis : Suspension indéfinie de l'enfant (le nombre sera à la discrétion des coordonnateurs).

Pour une infraction jugée grave (ex. : coups portés contre une autre personne, intimidation), il y aura automatiquement une rencontre entre les parents, l'enfant, les animateurs et le coordonnateur. La conséquence tiendra compte de la gravité du geste.

Le Centre Loisir Multi-Plus favorise la réparation d'un geste négatif par un geste réparateur (selon la gravité du geste, par exemple : faire un dessin, une lettre d'excuse, faire du ménage, etc.)

Si un retrait total du camp de jour devait survenir, cela serait **SANS REMBOURSEMENT**.

INFORMATIONS

Si au cours de l'été, vous avez des questions ou des commentaires, n'hésitez pas à entrer en contact avec nous.

Que ce soit pour les activités, des informations sur votre enfant ou encore au sujet d'un problème avec un animateur, c'est avec plaisir que nous vous répondrons.

Vous pouvez joindre la coordination au numéro suivant : 819 379-3562, poste 229



Médard Mukendi

Coordonnateur du camp de jour

Un responsable sera présent en tout temps au Centre entre **7h30** et **17h30**.

Bon été à tous !

Politique de remboursement

- ✓ Aucun remboursement ne peut être fait après le **8 juillet 2023** ;
- ✓ 10 % de frais d'administration sont prélevés sur tous les remboursements ;